



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2016 – AVIS AUX NAVIGATEURS N^o7
RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

**LES NAVIRES NE SONT AUTORISÉS QU'À UTILISER DES RADARS
RÉGLÉS SUR UNE COURTE PORTÉE DE TROIS MILLES MARINS OU
MOINS QUAND ILS PASSENT DANS LE CANAL WELLAND**

Le radar ne doit pas être réglé sur une portée supérieure à trois milles marins pendant le passage dans le canal Welland.

Le personnel responsable du contrôle du trafic à la CGVMSL vérifiera que le radar de chaque navire qui atteint le point d'appel a été réglé sur une courte portée de trois milles marins ou moins.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Benoit Nolet
St. Catharines Ontario
Le 22 juillet 2016

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721